

# La désorientation des PP de terminale

Circulaire du 10 octobre 2018 : « **Le professeur principal a une responsabilité spécifique dans la mise en œuvre et le suivi des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation de tous les élèves** ».

Qu'en est-il ? Eh bien comme d'habitude ! Avec les réformes successives de ces dernières années, ça dépend. Et ça ne dépend pas parce que les dispositifs sont adaptés après mûre réflexion, après des expérimentations et des échanges, en fonction de la manière dont cela fonctionne. Ça dépend, parce que les établissements et les personnels font comme ils **peuvent** pour survivre à l'averse de nouvelles tâches et de nouvelles consignes.



Nous avons interrogé longuement plusieurs PP de lycées rémois. Il ne s'agit donc pas d'une synthèse globale. Sans doute trouverez-vous des points communs et des différences avec ce qui se passe dans votre établissement ou votre manière de faire. Le principal enseignement est l'extrême variabilité d'un établissement à un autre, avec des évolutions dans le temps pour un même lieu quand l'équipe de direction change par exemple.

D'après ces collègues, ce qui leur a pris le plus de temps et d'énergie, cette année, c'est de s'assurer que les élèves complètent bien leur inscription sur Parcoursup, renseignent bien des vœux et les valident. Pour obtenir ce minimum, il faut se connecter régulièrement sur Parcoursup ou même assurer une veille permanente, rappeler maintes fois aux élèves au fil des semaines de le faire, s'enquérir de ce qui bloque ceux qui tardent. À noter que si certains établissements imposent des heures d'inscription collective, aux modalités discutables (sur les heures d'enseignement par exemple), cela ne résout pas tous les problèmes. Un mois après l'ouverture du serveur jus-

qu'à un tiers des élèves d'une classe pouvait ne pas avoir terminé son inscription. Il faut dire qu'elle peut nécessiter des informations que les élèves n'ont pas sur eux a priori. Pour certaines classes, cela a toutefois été l'occasion pour des collègues de découvrir à quel point des élèves pouvaient être éloignés des formulaires administratifs, fussent-ils en ligne. Il va sans dire que les collègues ne décrivent pas ces tâches comme passionnantes et épanouissantes.



Les PP, dans certains établissements, sont aussi livrés à eux-mêmes pour juger de la pertinence des vœux des élèves avant la clôture du serveur. La préoccupation principale des PP paraît être d'éviter les pires situations. Premièrement, l'élève non inscrit ou sans vœux (hors cas particulier) ; dans certains lycées, mais pas dans tous, les PP peuvent recevoir l'appui de la direction pour les élèves qui négligent encore leur inscription dans les derniers jours. Deuxièmement, les élèves qui n'auraient que des réponses négatives du fait d'un trop petit nombre de vœux, ou d'un choix limité à des filières très sélectives. Chacun essaie de conseiller au mieux : « Élargissez vos vœux » ; « Ne vous contentez pas d'un vœu » ; « Au moins un vœu non sélectif ». Mais ils reconnaissent que leurs connaissances en filières connexes ou proches des souhaits des élèves peut vite trouver ses limites. Sans compter que convaincre et argumenter sur ces sujets, ne fait pas partie des formations d'enseignant. Comment les élèves de 18 ans environ, pas forcément tous familiarisés avec les études supérieures et l'usine à gaz Parcoursup reçoivent-ils ces conseils ? Un des col-

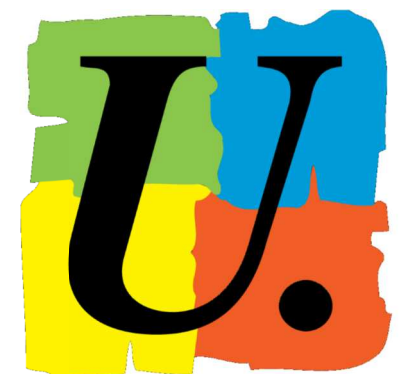
lègues interrogés dit qu'il a le sentiment que certains finissent par le faire parce qu'ils voient « que c'est important pour nous, pour nous faire plaisir ».

Pourquoi ne pas utiliser des entretiens d'orientation pour le faire ? Les professeurs interrogés ne font pas d'entretien d'orientation avec les élèves. Déjà, ils n'ont eu aucune demande aussi bien des élèves que des parents. Quelques questions ponctuelles auxquelles ils ont répondu en classe, ou entre deux cours. Ensuite, tout bêtement, le temps manque. Pourquoi ? Une ouverture du serveur quelques semaines pendant le très court deuxième trimestre où les collègues courent après du temps pour faire des évaluations et les corriger ; les éventuels examens blancs ; la préparation des conseils de classe, sensiblement allongée par l'étude des vœux justement. Rajoutez des absences d'élèves, une sortie, des élèves qui « oublent » un rendez-vous ... oui, ces petits détails s'appellent la réalité, le quotidien, qu'on oublie dans les schémas du ministère. On peut aussi poser comme hypothèse que les collègues sont réticents à l'idée de faire des entretiens dans lequel ils ne sont pas à l'aise car ils n'ont pas été formés.

Chers collègues devenus Psy-En sur votre temps libre, attention ! Dans certains établissements, on demande aux enseignants d'assurer la gestion des retenues par manque d'AED. Au collège de Saint-Thierry (qui n'est pas un petit collège), le poste d'adjoint a été supprimé et la DSDEN avait proposé de répartir ses tâches entre les enseignants payés en IMP. Les postes de secrétaires sont menacés aussi. Il est temps de prendre conscience des établissements qui seront peut-être les nôtres dans quelques années !



**Yannick Lefebvre**



**NOTRE MÉTIER CHANGE CONTRE NOTRE GRÉ.  
C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR.**